



## Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. : générale  
7 décembre 2010

Français  
Original : anglais



**Vingt-sixième session du Conseil d'administration/  
Forum ministériel mondial sur l'environnement**  
Nairobi, 21-24 février 2011  
Points 4 a) et 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions de politique générale : état de l'environnement**

**Suite et application des textes issus des sommets des Nations Unies  
et des principales réunions intergouvernementales, y compris des décisions  
du Conseil d'administration**

### Consommation et production durables

#### Rapport du Directeur exécutif

##### *Résumé*

Le présent rapport rend compte des bonnes pratiques relatives à la promotion de la consommation et de la production durables adoptées depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, y compris certaines des principales activités du PNUE sur l'utilisation efficace des ressources ainsi que sur la consommation et la production durables. Il donne des exemples de politiques efficaces de consommation et de production durables, de mesures volontaires, d'activités de renforcement des capacités et de partenariats multipartites et identifie également les besoins et les lacunes institutionnels devant être abordés afin de faire progresser la consommation et la production durables. De plus, il décrit le travail du Processus de Marrakech sur la consommation et la production durables, lancé en réponse à une demande formulée dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de 2002 à Johannesburg afin d'élaborer un cadre décennal de programmes visant à favoriser la transition à des modes de consommation et de production durables.

Le cadre décennal de programmes est l'un des cinq thèmes du cycle actuel de la Commission du développement durable de l'ONU. Ce cadre sera détaillé, examiné et approuvé éventuellement par la Commission lors de sa dix-neuvième session en mai 2011. Il peut offrir une plateforme pour la coopération internationale et le partage de bonnes pratiques pour l'expansion, la reproduction et l'élargissement de l'ensemble des initiatives et des activités relatives à la consommation et à la production durables. Le rapport examine comment un cadre décennal de programmes peut soutenir les initiatives existantes aux niveaux mondial, régional et national; assurer la cohérence et la coordination entre elles; favoriser les partenariats; et offrir une plateforme d'échange et de reproduction des meilleures pratiques, la consolidation et l'acheminement de soutien technique et financier en cas de besoin. Il donne également des éléments sur la structure éventuelle et les programmes du cadre décennal en vue d'étayer les débats du Conseil d'administration lors de sa vingt-sixième session.

\* UNEP/GC.26/1.

## I. Mesure suggérée au Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être envisager l'adoption d'une décision dans le sens indiqué ci-dessous :

*Le Conseil d'administration,*

*Rappelant* le programme Action 21, adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement,<sup>1</sup> dont le paragraphe 4.8 appelle à une action pour atteindre l'objectif de promotion de schémas de consommation et de production réduisant le stress écologique et répondant aux besoins fondamentaux de l'humanité,

*Rappelant également* les paragraphes 2, 14 et 15 du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable,<sup>2</sup>

*Rappelant en outre* la décision 22/6 du Conseil d'administration du 7 février 2003,

*Reconnaissant* que l'utilisation efficace des ressources et la consommation et la production durables sont l'une des six priorités et objectifs transversaux de la Stratégie à moyen terme du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour la période 2010-2013, visant à offrir une orientation stratégique aux activités du Programme dans tous les domaines,

*Saluant* les progrès accomplis depuis la vingt-deuxième session du Conseil d'administration dans la promotion du programme en faveur de la consommation et de la production durables à travers les activités du Programme des Nations Unies pour l'environnement, notamment grâce à son sous-programme sur l'utilisation efficace des ressources et à travers les activités du processus de Marrakech sur la consommation et la production durables,

*Reconnaissant* les initiatives multiples et diverses menées aux niveaux national, régional et international pour favoriser la consommation et la production durables, dont plusieurs ont reçu un soutien financier et technique du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Processus de Marrakech,

*Se félicitant* du soutien apporté au développement d'un cadre décennal de programmes pour une consommation et une production durables par la Commission du développement durable lors de sa dix-huitième session en 2010 et *se félicitant aussi* de la reconnaissance par la Commission du travail effectué par les groupes de travail du Processus de Marrakech,

*Se félicitant également* de la collaboration renforcée entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies au cours du cycle actuel de la Commission du développement durable et *exprimant* son soutien à la participation accrue du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans la préparation et l'application des décisions issues de la dix-neuvième session de la Commission,

*Reconnaissant* que des progrès supplémentaires pour atteindre une consommation et une production durables nécessitent une approche plus durable afin de permettre à tous les acteurs concernés de répondre de la manière la plus adéquate et efficace aux priorités et aux besoins régionaux et nationaux, de développer et d'établir des liens entre initiatives et actions pertinentes au sein de la famille des Nations Unies et des autres acteurs et de canaliser efficacement la mobilisation des ressources,

1. *Invite* le Directeur exécutif à développer et à renforcer les activités et initiatives du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec les institutions gouvernementales et tous les acteurs dans la promotion de la consommation et de la production durables;

2. *Encourage* le développement d'un cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables visant à répondre aux besoins nationaux, régionaux et mondiaux; à mettre un accent mondial sur une vision et des objectifs communs, dont des arrangements institutionnels créant une base technique et une interface de politique fortes, crédibles et accessibles soutenant des initiatives régionales et nationales au sein de programmes pour une consommation et une production durables

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe II.

<sup>2</sup> *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août - 4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

aux priorités identifiées; et encourage la large participation et implication des acteurs ainsi que l'efficacité, l'efficience et la cohérence au sein et au-delà du système des Nations Unies;

3. *Recommande* le vote du cadre décennal de programmes par la Commission sur le développement durable lors de sa dix-neuvième session en 2011;

4. *Prie* le Directeur exécutif de veiller à ce que le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que le Département des affaires économiques et sociales, continuent à œuvrer pour l'élaboration du cadre décennal de programmes pour la consommation et la production durables dans toutes ses dimensions (objectifs et vision, arrangements institutionnels et programmes prioritaires) et à ce que ce rôle de premier plan, en partenariat avec d'autres organismes, *encourage* l'application de ce cadre, y compris dans les zones où le Programme des Nations Unies pour l'environnement possède une expertise particulière, à travers la coordination de ses arrangements institutionnels, si la Commission du développement durable le demande, en s'appuyant sur son expérience à travers la coordination d'initiatives telles que le Processus de Marrakech et l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques;

5. *Encourage* les gouvernements à appuyer la conception et l'adoption d'un cadre décennal de programmes de consommation et de production durables solides et efficaces au cours de la réunion intergouvernementale préparatoire à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, prévue du 28 février au 4 mars 2011, et à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, qui se tiendra du 2 au 13 mai 2011, et à soutenir son application pour favoriser la transition à une consommation et une production durables;

6. *Invite* les gouvernements à assister financièrement et techniquement ainsi qu'en termes de capacités les pays en développement et les pays à économie en transition, notamment les pays les moins développés; à soutenir la mise en œuvre de toute décision de la Commission du développement durable, une fois adoptée lors de sa dix-neuvième session sur le cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables; et à développer plus de programmes sur la consommation et la production durables;

7. *Reconnaît* que le cadre décennal de programmes pourrait être fondamental pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui sera tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012;

8. *Encourage* le Directeur exécutif à renforcer les liens entre les domaines de programmes appropriés au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement;

9. *Prie* le Directeur exécutif de soumettre un rapport sur l'application de la présente décision au Conseil d'administration à sa douzième session extraordinaire en anticipation de la contribution du Conseil d'administration à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

## II. Définir la consommation et la production durables

2. La consommation et la production durables se définissent comme « la production et l'utilisation des biens et services répondant aux besoins essentiels et contribuant à améliorer la qualité de vie, tout en minimisant l'utilisation des ressources naturelles, les matières toxiques, et les émissions de déchets et de polluants, tout au long du cycle de vie, de façon à ne pas mettre en danger les besoins des générations futures. »<sup>3</sup>

3. Un des buts principaux de la consommation et de la production durables est de découpler la croissance économique de la dégradation environnementale et ainsi maintenir le développement économique et les bienfaits pour le bien-être humain qui en découlent (par exemple, création d'emplois, réduction de la pauvreté, amélioration de la santé et de l'éducation), tout en protégeant les écosystèmes et en mettant en valeur la diversité naturelle et culturelle. Il est nécessaire que tous, gouvernements, entreprises et consommateurs modifient leurs politiques, leurs activités et leurs choix pour parvenir à une consommation et à une production durables.

4. Répondre durablement aux besoins de base est au cœur de la consommation et de la production durables. Elles rendent possible la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire en produisant plus et en respectant l'environnement tout en utilisant moins de matériaux et moins d'énergie. Les objectifs et les actions pour une consommation et une production durables sont des

3 Le Ministère norvégien de l'environnement a donné cette définition lors du Symposium d'Oslo sur la consommation durable en 1994. Elle est depuis la définition la plus largement acceptée des termes « consommation et production durables ».

leviers puissants susceptibles d'accélérer la transition vers une économie à l'efficacité verte et la transformation de défis environnementaux et sociaux en perspectives commerciales et d'emploi.

### III. Révision des initiatives de consommation et de production durables depuis l'adoption du programme Action 21

5. Durant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, les gouvernements se sont accordés pour la première fois sur la nécessité d'une consommation et d'une production durables. Ils ont adopté le programme Action 21 dont le chapitre 4 appelle à une « action pour promouvoir des schémas de consommation et de production réduisant le stress environnemental et répondant aux besoins de base de l'humanité. » Ce programme identifie deux domaines d'action : concentrer l'attention sur la question des schémas de consommation et de production non durables et développer des politiques et des stratégies nationales pour encourager le changement de ces schémas. Si certaines initiatives en accord avec ces directives ont été initiées avant 1992, le programme Action 21 a été le premier accord politique international ciblant la consommation et la production durables.

6. Depuis les années 90, nous voyons l'extension des solutions et des démarches politiques, passant de solutions en aval basées sur la dilution et le traitement jusqu'à inclure des politiques préventives en amont basées sur une production plus propre, et, depuis ces dernières années, sur une consommation durable et sur les cycles de vie. Cette expansion est une réponse au fait attesté que les hausses générales de la production ont dépassé les avantages de l'utilisation efficace de l'énergie. Elle répond également à la prise de conscience que, si des progrès ont été faits dans la compréhension et la gestion des questions environnementales posées par les processus de production, les questions environnementales posées par l'utilisation des produits sont bien loin d'être résolues.

7. Depuis plus de 15 ans, le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) encouragent la mise en place d'une assistance technique afin d'installer des capacités nationales et de montrer le potentiel des stratégies environnementales préventives dans les pays en développement. S'appuyant sur des efforts antérieurs, le programme pour une utilisation efficace des ressources et pour une production plus propre a eu pour résultat l'installation de plus de 50 Centres nationaux pour une production plus propre et de programmes plus verts à travers le monde, la production d'outils techniques et d'ouvrages de formation, le lancement de centaines de projets de démonstration techniques, l'intégration de politiques préventives au niveau national, la formation de milliers d'experts nationaux et industriels, ainsi que la mise en place et la promotion de tables rondes régionales et de réseaux de Centres nationaux pour une production plus propre en Afrique, en Asie et en Amérique latine.<sup>4</sup> Ces Centres contribuent à une utilisation plus productive des ressources naturelles telles que l'énergie, l'eau et les matériaux, une réduction des déchets et des émissions (dont les gaz à effet de serre) et des risques pour les travailleurs, les communautés et les consommateurs.

8. Alors que la société se préoccupait bien plus de la baisse des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement, un débat sur le rôle de l'action volontaire des entreprises dans les années 90 a ouvert la voie à une plus grande prise de conscience de la responsabilité sociale des entreprises. Avec la Déclaration ministérielle de Malmö datant de mai 2000,<sup>5</sup> les ministres ont cherché un engagement plus important du secteur privé pour donner naissance à une nouvelle culture de la comptabilité environnementale. Quelques mois auparavant, fin 1999, un discours du Secrétaire général devant le Forum économique mondial illustre la naissance du Pacte mondial des Nations Unies.<sup>6</sup> Le PNUE agit en tant qu'un des principaux organismes des Nations Unies dans ce partenariat qui pousse les entreprises à intégrer dans leurs opérations 10 grands principes relevant du domaine des droits de l'homme, du droit du travail, de la protection environnementale et de la lutte contre la corruption.

9. Plusieurs entreprises ont exploré les moyens d'aller plus loin en utilisant des systèmes de gestion environnementale au service de leur performance environnementale. L'évaluation du cycle de vie est un de ces outils. Depuis le début des années 90, des efforts ont mené au développement de normes d'évaluation du cycle de vie avec les séries 14000 de l'Organisation internationale de normalisation.<sup>7</sup> En 2002, le PNUE a joint ses forces à la Société de toxicologie et chimie de l'environnement (SETAC) afin de lancer un partenariat international : l'initiative « Cycle de Vie ». Cette initiative comprend un réseau d'experts chercheurs et industriels travaillant ensemble pour

<sup>4</sup> Selon une évaluation indépendante du programme ONUDI-PNUE pour une production plus propre, effectuée en 2008.

<sup>5</sup> [www.unep.org/malmo/malmo\\_ministerial.htm](http://www.unep.org/malmo/malmo_ministerial.htm).

<sup>6</sup> [www.unglobalcompact.org/AboutTheGC/index.html](http://www.unglobalcompact.org/AboutTheGC/index.html).

<sup>7</sup> [www.epa.gov/nrmrl/lcaccess/pdfs/chapter1\\_frontmatter\\_lca101.pdf](http://www.epa.gov/nrmrl/lcaccess/pdfs/chapter1_frontmatter_lca101.pdf).

développer de nouvelles méthodologies et un guide pour une gestion du cycle de vie, et clarifier son rôle dans la promotion de l'usage de ressources efficaces. Cette initiative inclut également un renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises afin qu'elles fassent usage des évaluations du cycle de vie pour développer les marchés.

10. Les instruments économiques sont de plus en plus utilisés dans plusieurs pays et domaines pour rendre plus durables les schémas de consommation et de production. Les systèmes fiscaux des pays développés et des pays en développement ont vu l'intégration d'un éventail plus large de taxes environnementales.<sup>8</sup> Le système d'échange de quotas d'émissions de l'Union européenne l'illustre à travers son système pollueur-payeur, établissant un prix pour le carbone, permettant un libre échange des émissions à travers l'Union européenne et mettant en place l'infrastructure nécessaire pour la surveillance, la déclaration et la vérification des émissions actuelles des entreprises au sein du système. Sur la base des émissions vérifiées déclarées sur la période 2005-2007, la Commission européenne a réduit le volume des quotas d'émissions permises sur la période 2008-2010 à 6,5 % sous le niveau de 2005 pour assurer des réductions d'émissions significatives.<sup>9</sup>

11. Les politiques de consommation durable ont été développées en complément des réglementations économiques continues et croissantes et des cadres volontaires dans le secteur de la demande. Le savoir, les connaissances et les compétences ont été reconnus comme éléments clés pour sensibiliser les consommateurs à la protection de l'environnement dans leurs processus de prise de décision. En 1999, les Directives des Nations Unies pour la protection des consommateurs ont été élargies afin d'inclure de nouveaux éléments sur la consommation durable.<sup>10</sup> Le PNUE a travaillé en coopération étroite avec des organisations internationales telles que l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les associations de consommateurs, les réseaux d'éducation et les professionnels de plus de 100 institutions à travers plus de 40 pays, notamment en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique. Grâce à ses outils de renforcement des capacités et à ses activités, le programme YouthXchange du PNUE et de l'UNESCO pour un mode de vie et une consommation durables travaille depuis 2001 dans plus de 45 pays de toutes régions à travers une collaboration avec les partenaires nationaux, y compris les organisations non gouvernementales pour les jeunes, les écoles vertes, les associations de consommateurs, les organismes favorisant l'éducation à l'environnement, les ministères de l'environnement et de l'éducation. Les lignes directrices sur l'éducation à la consommation durable ont été élaborées conjointement par le PNUE et le groupe de travail du Processus de Marrakech pour aider décideurs et éducateurs à promouvoir l'éducation à la consommation durable dans le domaine de l'enseignement institutionnel.

12. L'éducation, la communication, l'information sont des éléments primordiaux pour susciter un changement. Avec la prise de conscience et les inquiétudes croissantes des consommateurs pour le développement durable, le marché des produits verts et équitables s'est rapidement développé. Pour les seuls États-Unis, la vente d'aliments et de boissons biologiques est passée d'1 milliard de dollars à 20 milliards de dollars environ en 2007.<sup>11</sup> Les associations de consommateurs et d'autres organisations non gouvernementales ont joué un rôle important dans la prise de conscience des consommateurs des impacts de leurs choix de consommation.

13. Les multiples expériences visant à promouvoir la consommation et la production durables ont montré qu'il faut une information, une éducation et des capacités permanentes pour produire plus de produits durables sur un plan environnemental. Elles soulignent davantage la promotion des schémas durables de consommation et les investissements croissants privés ou publics dans des technologies sûres sur un plan environnemental ainsi que la conception et la production de biens et de services durables. Cela a conduit à l'adoption en 2009 du programme de travail du PNUE sur l'utilisation efficace des ressources en tant qu'un des six sous-programmes de la Stratégie à moyen terme du PNUE pour la période 2010-2013.<sup>12</sup>

## **A. Organisation pour la coopération et le développement économiques**

14. L'OCDE travaille sur la consommation et la production durables depuis plusieurs années, comme l'illustre le projet de longue date de la direction de l'environnement sur les impacts de la consommation des ménages sur l'environnement et la conception d'une politique environnementale

<sup>8</sup> [www.bcca.org/ief/wssd\\_sg.htm](http://www.bcca.org/ief/wssd_sg.htm).

<sup>9</sup> [http://ec.europa.eu/environment/climat/pdf/brochures/ets\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/climat/pdf/brochures/ets_en.pdf).

<sup>10</sup> [www.unep.fr/shared/publications/pdf/DTIx0570xPA-TrackingProgress2.pdf](http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/DTIx0570xPA-TrackingProgress2.pdf).

<sup>11</sup> Sustainable Consumption and Production for Development, PNUE, juin 2010, disponible sur : [www.unep.fr/scp/marrakech/dialogue/pdf/SCPforDevelopment\\_BGpap180610\\_final.pdf](http://www.unep.fr/scp/marrakech/dialogue/pdf/SCPforDevelopment_BGpap180610_final.pdf).

<sup>12</sup> [www.unep.org/PDF/FinalMTSGCSS-X-8.pdf](http://www.unep.org/PDF/FinalMTSGCSS-X-8.pdf).

ciblant les foyers. Un autre projet étudie l'effet de la politique environnementale sur le comportement des ménages dans cinq domaines clés : utilisation de l'énergie, déchets, transport, alimentation et eau. Les recommandations de cette politique sont tirées d'une étude comparative unique relative à cinq domaines et menée dans 10 pays membres de l'OCDE. Un autre exemple est une étude sur les avantages environnementaux directs et indirects que les gouvernements et les autres autorités publiques peuvent retirer de programmes publics de dépenses plus verts et d'autres initiatives. Une attention particulière est actuellement portée sur les questions financières, budgétaires et comptables et un rapport sur ce sujet vient juste d'être publié. À travers le Comité pour les politiques de consommation, l'OCDE travaille également sur la protection, l'éducation et l'information du consommateur car ils sont en lien avec une vision durable. En avril 2010, un atelier a été tenu pour souligner la valeur et l'efficacité des réclamations relatives à l'environnement pour protéger et responsabiliser les consommateurs.

## **B. Engagement politique croissant au niveau régional pour la consommation et la production durables**

15. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 et le Sommet mondial pour le développement durable en 2002, le nombre d'initiatives et de politiques relatives à la consommation et la production durable croît régulièrement. Les preneurs de décisions et les experts se sont réunis dans toutes les régions autour de tables rondes régionales ou d'ateliers sur ce thème. Des stratégies régionales ont été développées dans la plupart des régions avec pour objectif de faciliter le développement de capacités nationales et régionales pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des pratiques de gestion ainsi que partager des informations et des expertises pour promouvoir la consommation et la production durables.

### **1. Afrique**

16. Un engagement de haut niveau relatif à la consommation et la production durables a été démontré en Afrique, comme le montre le lancement d'un cadre décennal de programmes régional à Addis-Abeba en mai 2006. Le PNUE appuie le développement d'un cadre décennal de programmes en Afrique en co-organisant la Table ronde africaine sur la consommation et la production durables, qui a contribué à son développement. Le cadre a été approuvé par des institutions régionales telles que la Commission de l'Union africaine, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU et la Table ronde africaine sur la consommation et la production durables. Avec le groupe de travail du Processus de Marrakech pour la coopération avec l'Afrique et les autres partenaires régionaux, le PNUE a développé un projet pour appuyer la mise en place du cadre décennal en Afrique, qui comprend le développement d'un mécanisme africain d'éco-étiquetage.

17. Les priorités suivantes sont au cœur du cadre décennal de programmes en Afrique : énergie, eau et assainissement, habitat et développement urbain, et industries basées sur des ressources renouvelables. Les liens entre consommation durable, production, éradication de la pauvreté et revenus durables ont été mis en avant car tous sont des priorités pour la région. Depuis son lancement, des activités de la consommation et la production durables traditionnelles vers les programmes de développement à travers des projets de démonstration, de la formation et de la sensibilisation, ont été mis en place dans les pays et les sous-régions avec le soutien du groupe de travail du Processus de Marrakech en coopération avec l'Afrique, le PNUE, l'ONUDI et d'autres organisations.

### **2. Amérique latine et Caraïbes**

18. La stratégie de consommation et de production durables de la région Amérique latine et Caraïbes, développée en 2003, résulte d'une réunion d'experts gouvernementaux sur la consommation et la production durables dans la région tenue à Buenos Aires et organisée par le gouvernement argentin en coordination avec le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. La même année, le Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes a soutenu cette stratégie avec la création d'un conseil régional d'experts sur la consommation et la production durables, œuvrant en qualité de comité consultatif et technique pour le Forum et les gouvernements des pays de la région. Le comité vise à identifier et à proposer des mécanismes efficaces pour la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de programmes pour promouvoir et faciliter l'adoption de schémas durables de consommation et de production.

19. Les domaines prioritaires pour la consommation et la production durables définis par le conseil régional et le Forum des ministres sont des politiques et des stratégies nationales pour la consommation et à la production durables, la consommation et la production durables dans les petites et moyennes entreprises, des passations de marchés publiques durables, des modes de vie durables ainsi qu'un réseau régional d'information sur la consommation et la production durables.<sup>13</sup> Le développement de stratégies, de plans d'actions et de politiques au niveau national pour la consommation et la production durables a également été promu lors de ce forum, tout comme l'intégration de la consommation et de la production durables dans les politiques nationales et régionales pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Un projet du PNUE pour soutenir la mise en œuvre d'un programme régional sur la consommation et la production durables a débuté en 2007. Des pays tels que l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Pérou et l'Uruguay y ont pris part. Un réseau régional d'information sur la consommation et la production durables a également été développé pour aider au renforcement des capacités et des réseaux à travers l'enseignement en ligne, les conférences vidéo, un forum en ligne et une bibliothèque virtuelle. La région compte aujourd'hui quelque 500 spécialistes et plus de 400 publications sur la consommation et la production durables.

20. Les institutions sous-régionales ont également été actives dans la promotion de la consommation et de la production durables, à l'exemple du Marché commun du Sud qui a approuvé une politique commune pour la coopération et la promotion de la consommation et la production durables ; de la Communauté andine, pour qui la consommation et la production durables est une question essentielle de son programme relatif à l'environnement pour 2006-2010; et de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement qui développe actuellement une politique régionale pour les achats durables.

### 3. Asie occidentale

21. Suite à deux tables rondes régionales sur la consommation et la production durables en Asie occidentale (à Al Ain aux Émirats arabes unis en mars 2008 et au Caire en septembre 2009), une stratégie régionale arabe sur la consommation et la production durables a été lancée en septembre 2009 avec l'appui de la Ligue des États arabes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le PNUE. La stratégie a été ensuite approuvée à la mi-novembre 2009 par le Conseil des ministres arabes de l'environnement. Elle se concentre sur six priorités : énergie pour le développement durable, gestion des ressources en eau, gestion des déchets, développement rural et éradication de la pauvreté, éducation et modes de vie durables, ainsi que tourisme durable.

22. Lors de sa vingtième session en 2009, le Conseil des ministres arabes de l'environnement a convenu de la tenue d'une table ronde régionale sur la consommation et la production durables à intervalles réguliers pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Le secrétariat pour la table ronde comprend la Ligue des États arabes, le Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale, la CESAO, le Centre pour l'environnement et le développement pour la région arabe et l'Europe, un centre national de production plus propre, une organisation non gouvernementale régionale, un Fonds de roulement. Le Secrétariat a également pour tâche de développer un programme de mise en œuvre d'une économie verte dans la région.

### 4. Amérique du Nord

23. En Amérique du Nord, de nombreuses initiatives du secteur privé et politiques gouvernementales favorisent la consommation et la production durables dans divers secteurs économiques dont l'agriculture, l'énergie et l'eau. Les gouvernements du Canada et des États-Unis, soutenus par le PNUE et le Département pour les affaires économiques et sociales de l'ONU, ont tenu un atelier multipartite en Amérique du Nord sur la consommation et la production durables en novembre 2008, engageant représentants du gouvernement, experts de la consommation et la production durables, délégués commerciaux, universitaires et organisations non gouvernementales. Des activités ont été proposées pour élargir la compréhension et le soutien de la consommation et de la production durables dans la région. Elles incluent des activités sur la conception de politiques, la surveillance de leur future efficacité, le rassemblement et la publication des bonnes pratiques de consommation et production durables et leur reproduction possible. Un second atelier de ce type est prévu à Ottawa en février 2011, avec un accent sur les bâtiments verts.

<sup>13</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes : consommation et production durables, mines, transport, traitement des déchets et des produits chimiques : résultats, tendances et défis du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes  
[www.unep.org/scp/marrakech/publications/pdf/RIM%20LAC%20Draft%20document%201.pdf](http://www.unep.org/scp/marrakech/publications/pdf/RIM%20LAC%20Draft%20document%201.pdf).

## 5. Asie et Pacifique

24. La table ronde sur la consommation et la production durables s'est tenue pour la première fois en 1997 en Asie-Pacifique avec pour vocation première de partager les résultats et progresser vers une production propre dans la région. Depuis, neuf tables rondes ont été organisées, s'ouvrant à la question plus vaste de la consommation et de la production durables et à l'étude des questions et tendances les plus récentes.

25. Une autre activité importante de la région est l'initiative de « croissance verte », lancée conjointement par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Gouvernement de la République de Corée. L'initiative est orientée sur la politique et met l'accent sur le progrès économique durable dans le domaine de l'environnement. Ainsi, elle encourage un développement socialement complet à faible intensité de carbone, dont les objectifs et les activités le rapprochent des initiatives menées dans d'autres régions sous le nom de consommation et production durables.<sup>14</sup> Avec cinq domaines importants d'impôts verts et de réformes budgétaires, les infrastructures durables, la consommation durable, le commerce vert et les indicateurs de l'efficacité écologique, l'initiative prend en compte la consommation et la production durables et est devenue un véhicule important du travail associé à la région. La CESAP et le PNUE ont conjointement établi un bureau d'aide régional sur la consommation et la production durables, offrant une assistance technique aux gouvernements et autres acteurs, et facilitant les échanges d'informations et de connaissances.

26. Le Programme asiatique SWITCH financé par la Commission européenne se concentre notamment sur les petites et moyennes entreprises dans la région Asie-Pacifique. Il cherche à induire un changement au niveau des producteurs et des consommateurs comme au niveau de la prise de décision. Il a financé 30 projets dans 15 pays asiatiques dans des domaines tels que les achats durables, une production plus propre et les labels écologiques.<sup>15</sup>

27. Le programme travaille simultanément sur la production et la consommation selon une approche multipartite, basée sur des relations de travail fortes et intensives au sein des petites et moyennes entreprises dans des structures et des réseaux existants. Un dispositif encourage l'échange sur les résultats et les bonnes pratiques.<sup>16</sup> Le programme œuvre à offrir plus de perspectives d'emploi et de meilleurs salaires grâce à une production intensifiée en accord avec les normes environnementales internationales et à une plus grande compétitivité à travers, par exemple, l'épargne des ressources et un meilleur accès aux chaînes d'approvisionnement des entreprises internationales. De plus, l'adoption de la production et de la consommation durables aide à améliorer les conditions de travail des travailleurs en favorisant des salaires raisonnables, des conditions de travail décentes et la protection des droits de l'enfant (responsabilité sociale de l'entreprise). Le Programme est actuellement étendu à un appui à la politique, basé sur un accord devant être développé entre la Commission européenne et le PNUE, afin d'offrir une aide supplémentaire aux gouvernements des pays de la région dans la conception et la mise en œuvre d'un ensemble de politiques favorisant la consommation et la production durables.

## 6. Europe

28. En 2008, les gouvernements des pays de l'Union européenne ont soutenu le Programme d'action pour la politique industrielle de la production et consommation durables et l'industrie durable de l'Union européenne. Il comprend des propositions visant à améliorer la performance environnementale des produits et à augmenter la demande de biens et de technologies de production durables. Il tend également à encourager les industries de l'Union européenne à bénéficier des possibilités d'innovation. Les composantes de la politique sur la consommation et la production durable comprennent :

- a) Politique intégrée des produits;
- b) Stratégie thématique sur l'utilisation durable des ressources naturelles;
- c) Stratégie thématique sur la prévention et le recyclage des déchets;
- d) Dispositif d'éco-gestion et d'audit écologique;
- e) Étiquetage écologique;
- f) Plan d'action relatif aux écotecnologies;
- g) Achats durables;

<sup>14</sup> <http://www.greengrowth.org/>

<sup>15</sup> [http://ec.europa.eu/europeaid/where/asia/regional-cooperation/environment/switch\\_en.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/asia/regional-cooperation/environment/switch_en.htm).

<sup>16</sup> Ibid.

- h) Directives sur l'éco-conception des produits consommateurs d'énergie;
- i) Programme d'aide au respect de l'environnement.<sup>17</sup>

29. La collaboration et le partenariat paneuropéens sur la consommation et la production durables ont été promus lors de la sixième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » qui s'est tenue à Belgrade en octobre 2007, durant laquelle les ministres ont appelé au développement de programmes et de partenariats nationaux afin de promouvoir la consommation et la production durables dans la région pan européenne.

#### **IV. Engagement pour la consommation et la production durables au niveau national**

30. Des initiatives sur la consommation et la production durables ont été lancées au niveau national, notamment dans les pays en développement et dans les pays émergents. Elles s'inscrivent parfois en lien avec des activités mises en place au niveau régional et sont souvent menées de manière indépendante.

31. En plus des tables rondes régionales tenues, par exemple, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie-Pacifique et en Afrique; des tables rondes nationales sur la consommation et la production durables ont eu lieu à intervalles réguliers au Brésil (2006), en Chine (2006, 2008 et 2009), en Inde (2006, 2007 et 2010), au Mexique (2010) et en Afrique du Sud (2008) avec le soutien du PNUE, du Processus de Marrakech et de la Commission européenne. Les objectifs principaux de ces initiatives sont de sensibiliser davantage à la consommation et la production durables ; d'identifier les domaines prioritaires spécifiques à chaque pays en ce qui concerne la consommation et la production durables; et de définir des politiques et des moyens pour promouvoir le développement et la mise en œuvre efficace de la consommation et de la production durables au niveau national. En septembre 2010, par exemple, le gouvernement brésilien a lancé un processus de consultation publique sur un plan d'action national récemment révisé relatif à la consommation et à la production durables et en lien étroit avec le plan d'action national sur le changement climatique. La révision du plan d'action et la mise en œuvre du plan d'action national ont été effectuées en étroite collaboration avec le PNUE. Parmi les multiples priorités définies par le Brésil, la mise en œuvre initiale du plan d'action national ciblera les domaines suivants : construction durable, consommation et distribution durables, marchés publics durables, recyclage intensifié des déchets solides, éducation à la consommation durable et ordre du jour environnemental pour l'administration publique. Le Brésil et le PNUE travailleront ensemble durant 42 mois sur ces questions et les institutions nationales compétentes seront également impliquées.

32. Certains gouvernements ont lancé ou développé des programmes relatifs à la consommation et à la production durables alors que d'autres les ont intégrés au sein de stratégies nationales de développement, comme par exemple le Brésil, le Burkina Faso, la Colombie, la Côte d'Ivoire, la Croatie, la Dominique, l'Équateur, le Ghana, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Mali, Maurice, l'Ouganda, Sainte-Lucie, le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie. Deux stratégies de consommation et de production durables ont été développées au niveau municipal au Caire et à Maputo.

33. Plusieurs de ces initiatives ont bénéficié du soutien du PNUE et du Processus de Marrakech sous la forme d'ateliers concernant le développement de programmes pour la consommation et la production durables et directives pour les programmes nationaux intitulées « Planifier le changement ». Le soutien du Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni a permis au PNUE d'élaborer des directives non contraignantes sur la conception et la mise en œuvre de programmes et de plans d'action nationaux. Les instructions donnent des indicateurs et des bonnes pratiques pour la consommation et la production durables et soulignent l'importance de les intégrer au cœur des stratégies nationales existantes, telles que celles relatives à la réduction de la pauvreté, au développement durable, aux programmes économiques et sociaux, ainsi qu'aux politiques de développement énergétique. Elles proposent une approche flexible pour développer des programmes de consommation et de production durables pouvant être adaptés aux contextes locaux grâce à une méthode en 10 étapes.<sup>18</sup>

<sup>17</sup> [http://ec.europa.eu/environment/eussd/escp\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/eussd/escp_en.htm).

<sup>18</sup> [www.unep.org/pdf/UNEP\\_Planning\\_for\\_change\\_2008.pdf](http://www.unep.org/pdf/UNEP_Planning_for_change_2008.pdf).

## V. Travaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur la consommation et la production durables et l'utilisation efficace des ressources

34. Reconnaisant les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, du Sommet mondial pour le développement durable et des objectifs du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités,<sup>19</sup> le PNUE suit une stratégie à moyen terme<sup>20</sup> identifiant l'utilisation efficace des ressources ainsi que la consommation et la production durables comme l'une des six priorités transversales thématiques pour guider le futur travail de l'organisation. Le but fondamental du travail du PNUE sur l'utilisation efficace des ressources et la consommation et la production durables aujourd'hui est d'arriver à une production, un traitement et une consommation durables des ressources naturelles de sorte que l'impact sur l'environnement soit dissocié de la croissance économique et que les bénéfices sociaux soient optimisés. Dans ce but, le PNUE se concentre sur l'utilisation efficace des ressources et la mise en œuvre d'une démarche basée sur le cycle de vie. Le « cycle de vie » implique qu'il faut tenir compte de l'impact de la production et de la consommation sur l'environnement, depuis l'extraction des matières premières à leur distribution, leur fabrication, leur usage et leur traitement. Cela implique également le traitement de toute la chaîne de valeur ou du cycle de production, selon l'approche « depuis la production jusqu'au recyclage ». Démontrer et communiquer sur le fait que des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux peuvent découler de l'utilisation efficace des ressources et de la consommation et de la production durables est essentiel au travail du programme du PNUE.

35. Le sous-programme du PNUE sur l'utilisation efficace des ressources, sur la consommation et la production durables se structure en quatre domaines d'action : évaluation, action politique, investissement et stimulation de la demande. Les aspects pratiques sont développés ci-dessous.

### A. Des évaluations pour renforcer le socle de connaissances scientifiques

36. Le PNUE conduit des évaluations de tendance sur l'extraction et l'utilisation des ressources dans les économies mondiales. Ce travail favorise la compréhension des flux de ressources fondamentaux entre économies et industries et souligne la capacité de rassembler et d'interpréter des données relatives à ces flux. Le Groupe international pour la gestion durable des ressources<sup>21</sup> conduit des évaluations scientifiques indépendantes sur l'utilisation durable des ressources naturelles. 29 scientifiques éminents, dotés d'une longue expérience internationale, en sont membres avec le soutien de 20 gouvernements au sein du Comité directeur, en plus de la Commission européenne et du Secrétariat de l'OCDE. Les évaluations menées par le Groupe visent à ce que les politiques de consommation et de production durables s'appuient sur une science exacte, comprenant une meilleure compréhension des pénuries, des moteurs et des impacts. Le plus récent rapport relatif aux stocks de métaux dans la société et leurs taux de recyclage montre combien le volume croissant de stocks de métaux peut servir de gigantesques mines à ciel ouvert. Exploiter ces mines virtuelles pourrait contribuer à réduire l'exploitation des métaux primaires et ainsi à dissocier l'utilisation des ressources de la croissance économique. Début 2011, le Groupe publiera son premier rapport sur l'importance de distinguer l'utilisation des ressources et la dégradation environnementale de la croissance économique. Ce rapport identifiera les secteurs clés et les options politiques sur lesquels se concentrer pour verdifier les économies nationales et bâtir des sociétés utilisant efficacement leurs ressources.

37. Le travail du Groupe, se concentrant sur les niveaux nationaux et de l'industrie, est accompagné d'un travail d'évaluation aux niveaux organisationnels et de production mené par l'initiative « Cycle de Vie » du PNUE et la SETAC. L'initiative dispose d'un réseau de chercheurs et experts de l'industrie collaborant en groupes de travail pour mettre au point de nouvelles technologies et donner des conseils pour promouvoir la gestion du cycle de vie et clarifier le rôle de l'initiative dans la promotion de l'utilisation efficace des ressources. Elle comprend également un renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises aux fins de l'évaluation des cycles de vie pour les marchés en développement.

<sup>19</sup> Le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités appelle à prévoir « des mesures systématiques et ciblées, à court terme et à long terme, pour l'appui technologique et le renforcement des capacités, en tenant compte des accords internationaux et sur la base des priorités et des besoins nationaux ou régionaux ».

[www.unep.org/dec/onlinemanual/Compliance/NationalImplementation/CapacityBuilding/Resource/tabid/679/Default.aspx](http://www.unep.org/dec/onlinemanual/Compliance/NationalImplementation/CapacityBuilding/Resource/tabid/679/Default.aspx).

<sup>20</sup> [www.unep.org/PDF/FinalMTSGCSS-X-8.pdf](http://www.unep.org/PDF/FinalMTSGCSS-X-8.pdf).

<sup>21</sup> [www.unep.fr/scp/rpanel/](http://www.unep.fr/scp/rpanel/).

## B. Agir grâce à des politiques gouvernementales et des réglementations

38. Le travail du PNUE dans ce domaine vise à aider les gouvernements, les institutions publiques et autres institutions à renforcer leurs capacités par des mesures appropriées, des réglementations et des méthodologies de gestion. Les activités visant à renforcer les capacités se concentrent principalement sur les pays en développement, que disposent d'industries importantes, inefficaces mais riches en ressources et vulnérables en raison de leur dépendance aux ressources individuelles. Ces projets conseillent sur les instruments économiques, les approches politiques et de gestion telles que l'initiative « 3 R » (réduire, réutiliser, recycler). Des projets sous l'égide de l'Initiative pour une économie verte et du Processus de Marrakech font partie de ce domaine. En vertu de l'Initiative pour une économie verte, le PNUE procède à une analyse macro-économique des secteurs clés de l'industrie et présente les arguments économiques et les instruments politiques proposés pour verdir les économies nationales.<sup>22</sup> L'offre de services consultatifs à un nombre croissant de gouvernements volontaires complète le soutien du PNUE dans l'intégration de la consommation et de la production durables dans la planification du développement national.<sup>23</sup>

39. Les activités de renforcement des capacités du PNUE ciblent également les autorités municipales et les autres autorités locales, par exemple en matière d'aménagement urbain durable et de gestion intégrée des déchets. Le PNUE encourage l'augmentation des ressources par le recyclage, la réutilisation et la récupération des ressources à partir de déchets inévitables (par exemple, des initiatives de gestion des déchets ou la réutilisation et le recyclage des eaux usées) et la récolte et l'utilisation de ressources renouvelables (par exemple, l'eau de pluie et les déchets de la biomasse agricole).

40. Le PNUE a formé des décideurs et des professionnels dans 30 pays répartis sur trois continents pour élaborer des plans de gestion intégrée des déchets solides. Ces plans élaborés pour les villes veillent à ce que jusqu'à 70 % des déchets soient destinés à la réutilisation et au recyclage afin de récupérer de la matière et de l'énergie. À Maseru, sur les 210 000 tonnes de déchets annuels, seuls 30 % seront enfouis, ce qui présente un avantage économique estimé à 900 000 dollars par an. Les déchets réacheminés pour la réutilisation et le recyclage, puis l'énergie qu'ils génèrent, créent de nouvelles entreprises et de l'emploi et augmentent les recettes. À Matale (Sri Lanka), sur les 47 tonnes de déchets journaliers, quelque 36 tonnes sont réacheminées pour être recyclées. La production de compost et de biogaz et la récupération des matières plastiques et de papier créent des emplois et stimulent l'activité économique.<sup>24</sup>

41. Le Centre international d'écotechnologie du PNUE (CIET) encourage et facilite la mise en œuvre de technologies respectueuses de l'environnement, y compris des systèmes de gestion qui leur sont associés. Actuellement, les principaux domaines de travail du CIET sont la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement. Son travail consiste à offrir de l'information sur les technologies, à aider les décideurs dans l'évaluation de la technologie et le choix des technologies à partir de diverses options. Le CIET a établi plusieurs recueils d'informations sur la technologie, y compris sur la gestion des déchets solides (technologies génériques sur tous les aspects de la gestion des déchets); la conversion de la biomasse des déchets agricoles en matériaux utiles, la conversion des déchets plastiques en carburant; l'utilisation efficace de l'eau urbaine et domestique et l'augmentation de l'eau douce. Le CIET a également développé une méthodologie provisoire connue sous le nom d'« évaluation de la durabilité des technologies » afin d'évaluer les options technologiques. Ce projet de méthodologie a été testé dans certains projets de démonstration technologie du CIET et il est en cours de finalisation.

## C. Saisir les possibilités d'investissements offertes par les nouveaux marchés et les technologies nouvelles

42. Travaillant avec des partenaires en entreprises et dans l'industrie, le PNUE identifie les opportunités d'investissement pour d'autres modèles économiques et des modes alternatifs de développement vert dans l'industrie. En partenariat avec l'ONUDI, le PNUE apporte un soutien aux capacités des petites entreprises des pays en développement. Le Groupe du programme pour une utilisation efficace des ressources et une production plus propre PNUE-ONUDI offre une structure de soutien programmatique pour l'engagement aux niveaux régional et national, le renforcement des capacités et le soutien de projets thématiques. À l'échelle mondiale, ce travail se concentre sur les trois chaînes de valeur les plus intensives dans l'utilisation des matériaux, de l'énergie, de l'eau, du sol et de

<sup>22</sup> Le travail du PNUE sur l'économie verte est décrit dans le document UNEP/GC.26/18/Add.1.

<sup>23</sup> Les activités menées par le PNUE pour intégrer la consommation et la production durables dans le programme de développement national sont décrites au chapitre VI ci-dessous.

<sup>24</sup> Plateforme d'information sur le traitement des déchets : [http://www.unep.or.jp/letc/GPWM/info\\_platform.html](http://www.unep.or.jp/letc/GPWM/info_platform.html).

la biomasse : le bâtiment et la construction, l'agroalimentaire, la métallurgie et les industries manufacturières. Le PNUE travaille en continu avec les industries de services connexes (finances, télécommunications, tourisme et services environnementaux tels que l'eau et les déchets) pour compléter cette démarche. Au cours des 16 dernières années, de nombreuses industries dans le monde ont appliqué des initiatives pour une production plus propre et plus économe en ressources. Elles offrent des avantages considérables en termes de production et de financement pour les industries, les collectivités locales et l'environnement.

43. En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le PNUE travaille sur une initiative africaine visant à promouvoir les possibilités de production et la commercialisation de produits agricoles biologiques. L'initiative aide les gouvernements du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie à développer une norme biologique commune pour l'Afrique de l'Est afin de faciliter le commerce des produits agricoles biologiques à l'intérieur et à l'extérieur de la région. En 2004, une norme biologique nationale a vu le jour en Ouganda. En 2007, en tant que membre de la Communauté d'Afrique de l'Est, ce pays a adopté la norme régionale développée dans le cadre d'une initiative conjointe entre le PNUE et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. En juillet 2009, le gouvernement ougandais a publié un projet de politique agricole biologique. Grâce à ces initiatives, l'Ouganda est devenu un important producteur de produits biologiques et bénéficie d'une importante source de recettes d'exportation et de revenus pour les agriculteurs.

44. Le PNUE coopère avec l'industrie des technologies de l'information et des communications pour trouver des solutions pour gérer en respectant l'environnement les déchets électroniques à travers l'initiative « Global e-Sustainability » et « Résoudre le problème des déchets électroniques » facilitée par l'Université des Nations Unies. En ce qui concerne les métaux et la fabrication, le PNUE répond à une demande de la Commission sur la discussion relative au développement durable dans l'exploitation minière, formulée lors de sa dix-huitième session, en enquêtant sur le lancement d'un nouveau partenariat mondial impliquant les principales entreprises minières et métallurgiques. Le partenariat aura pour objectif d'aborder de nouvelles façons de promouvoir l'innovation dans l'efficacité de l'extraction des ressources en aval, y compris la fabrication et le recyclage des matériaux utilisés. De même, le Réseau pour l'investissement et le financement durables du tourisme aide à proposer des mécanismes et à justifier l'attraction et la réorientation des investissements et des financements du tourisme vers une voie plus durable.

45. Le PNUE encourage les partenariats public-privé dans le but de mettre en place des pratiques et des technologies plus durables et d'ouvrir le marché des produits durables. Par exemple, l'initiative du PNUE pour une construction durable et pour le changement climatique rassemble des acteurs de tous les secteurs de l'industrie de la construction afin de réaliser ensemble des économies d'énergie et de ressources considérables offertes par les bâtiments anciens et nouveaux.<sup>25</sup> Dans le domaine de l'agroalimentaire, le PNUE crée de nouveaux partenariats pour gérer l'utilisation de l'eau et des autres ressources dans la chaîne de valeur agroalimentaire. S'appuyant sur sa participation à la table ronde européenne sur la consommation et la production alimentaires durables, le PNUE a travaillé à promouvoir des chaînes d'approvisionnement durables dans les secteurs de la riziculture irriguée en Thaïlande et de la pêche à la langouste au Brésil. Le partenariat le plus récent est le Pacte mondial pour le tourisme durable, qui s'appuie sur le groupe de travail du Processus de Marrakech pour le tourisme durable. Ce partenariat vise à rassembler les acteurs du tourisme, à dissocier les liens entre tourisme et changement climatique, à promouvoir et diffuser les bonnes pratiques de tourisme durable; à encourager le tourisme en tant que mécanisme de lutte contre la pauvreté; à donner des informations sur les cadres politiques, à identifier les mécanismes de financement et d'investissement durables et à aider le secteur à développer des chaînes d'approvisionnement plus durables. Ces partenariats continuent d'évoluer, permettant au PNUE de tirer des leçons pour les nouvelles initiatives lancées par le PNUE ou par d'autres institutions relevant des domaines politiques et économiques.

#### **D. Stimuler la demande en biens et services économes en ressources**

46. Travaillant avec des experts en gestion, en médias et en communication, le PNUE développe des outils de communication pour aider les particuliers et les consommateurs institutionnels à acquérir et à utiliser efficacement des technologies, des produits et des services favorisant l'utilisation efficace des ressources. Le travail sur la demande tient compte du fait que l'amélioration de l'utilisation efficace

<sup>25</sup> Plus d'un tiers de l'utilisation énergétique mondiale et des émissions de gaz à effet de serre qui lui sont associées proviennent des bâtiments. Selon le quatrième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique, il est possible pour le secteur du bâtiment d'opérer à moindre coût une réduction potentielle de ses émissions de gaz à effet de serre de l'équivalent de plus de 6 milliards de tonnes de dioxyde de carbone d'ici 2030 avec l'aide de technologies déjà commercialisées.

des ressources est souvent mise à mal par des modes de consommation non durables. Cela souligne la nécessité de compléter les améliorations technologiques par un travail de programmation pour s'attaquer aux changements de comportements et aux modes de vie. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, le PNUE encourage le développement et la promotion de systèmes de gestion de l'environnement, de rapports sur le développement durable en entreprises et les normes internationales correspondantes. Le PNUE contribue aussi de façon stratégique à d'autres forums commerciaux régionaux et mondiaux, tels que le Sommet mondial des entreprises pour l'environnement, en collaboration avec le Pacte mondial des Nations Unies et d'autres intervenants clés.

47. Le PNUE s'est beaucoup engagé à soutenir les rapports pour des entreprises durables, véritable incubateur de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance,<sup>26</sup> qui est devenu un centre collaborant avec le PNUE. Il continue à travailler en étroite collaboration avec l'initiative et avec d'autres partenaires pour promouvoir et améliorer les rapports au niveau mondial, élaborer des lignes directrices spécifiques au secteur (par exemple, la biodiversité, les bâtiments et la construction et la finance) et renforcer les capacités des pays en développement. Le PNUE collabore avec l'Organisation internationale de normalisation et avec d'autres acteurs et institutions pour développer des outils crédibles d'information pour les consommateurs. Ce travail comprend le perfectionnement de méthodologies telles que l'empreinte aquatique, domaine de partenariat entre le PNUE, l'initiative « The CEO Water Mandate » [Mandat des chefs d'entreprises pour l'eau] du Pacte mondial des Nations Unies, l'UNESCO et d'autres organisations participant au Water Footprint Network.

48. Depuis 2007, le PNUE œuvre dans les pays suivants : Brésil, Chine, Inde, Kenya, Mexique, (et en Afrique orientale et australe, y compris l'Afrique du Sud) en partenariat avec l'organisation allemande de renforcement des capacités Inwent, la Commission européenne et d'autres, à soutenir les efforts des producteurs et des gouvernements pour se rencontrer et promouvoir des normes d'éco-étiquetage et ainsi renforcer la cohérence entre les étiquettes. Une communication efficace est cruciale dans la promotion de modes de vie et de choix de consommation durables. Le PNUE a également encouragé l'élaboration et la diffusion de directives de marketing et de communication ciblant les établissements publics, les autorités locales et les professionnels du marketing. Plusieurs campagnes de sensibilisation internationales et nationales sur les questions de développement durable ont été lancées.

49. L'utilisation de normes et d'outils appropriés de gestion est également favorisée par le travail sur les achats durables et la gestion des installations mené par les gouvernements et l'ONU dans le cadre de son initiative pour une ONU durable. La Facilité pour une ONU durable a été créée en 2008 avec le double objectif de coordonner la mise en œuvre d'une stratégie pour rendre les Nations Unies climatiquement neutre au sein de toutes les institutions des Nations Unies et d'offrir le même soutien aux organismes publics n'appartenant pas aux Nations Unies, en particulier dans les pays en développement. À ce jour, cet effort a donné naissance au premier inventaire des gaz à effet de serre commun à toutes les institutions des Nations Unies ainsi qu'à des directives et des recommandations pour de meilleures pratiques dans la gestion des installations, des réunions vertes, des voyages durables, de l'approvisionnement durable et de la communication en ligne. En parallèle, l'initiative s'est jointe au CN Net pour créer un service d'assistance à destination des organisations extérieures au système des Nations Unies pour progresser vers la neutralité climatique et vers des opérations durables. Avec le Groupe de travail sur les marchés publics durables du Processus de Marrakech, le PNUE est également actif dans la promotion des marchés publics durables dans le secteur public. Il a lancé en 2009 un projet sur le renforcement des capacités pour les achats durables dans les pays en développement avec six pays pilotes (Costa Rica, Chili, Maurice, Mexique, Tunisie et Uruguay), financé par la Commission européenne et la Suisse.

50. Le travail au niveau national et régional dans tous les domaines mentionnés ci-dessus s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » en conformité avec les cadres d'assistance au développement des Nations Unies établis au niveau national dans les pays cibles pertinents, où il existe un soutien national.

## VI. Processus de Marrakech

51. Suite au Sommet mondial pour le développement durable de 2002, le Processus de Marrakech a été créé en tant que plate-forme d'acteurs mondiaux pour soutenir la mise en œuvre de la consommation et de production durables et le développement du cadre décennal de programmes sur ces questions selon le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Le PNUE et le Département des

<sup>26</sup> Plus d'information sur [www.globalreporting.org/Home](http://www.globalreporting.org/Home).

affaires économiques et sociales de l'ONU forment le secrétariat conjoint du Processus de Marrakech, fonctionnant avec l'appui d'un comité multipartite de conseil et la participation de gouvernements, de grands groupes et de différents acteurs.

52. Depuis sa création, le processus a encouragé le développement et la mise en œuvre de projets et de programmes sur la consommation et la production durables ainsi que la formation de partenariats entre de nombreux acteurs, basés sur les priorités régionales et nationales. Il a construit un réseau d'experts techniques et politiques, de gouvernements et d'entreprises et organisations de la société civile afin de partager les expériences et encourager la mise en œuvre. Grâce à divers mécanismes, tels que les réunions d'experts régionales et internationales, les dialogues avec les agences de coopération au développement, l'industrie et les grands groupes d'affaires, le processus a facilité le dialogue régional, national et international ainsi que la coopération internationale entre les différents acteurs sur les questions de consommation et de production durables.

53. Les activités du Processus de Marrakech comprennent le soutien à l'élaboration de stratégies régionales sur la consommation et la production durables, de programmes ou plans d'action nationaux, tels que discutés ci-dessus. Le processus a également soutenu des ateliers régionaux sur des programmes de consommation et de production durables en Amérique latine avec la Communauté andine (Pérou en 2008), dans les pays d'Asie du Sud (Népal en 2008), en Afrique (Kenya et Sénégal en novembre 2009), dans les Caraïbes (au Guyana en février 2010) ainsi que des ateliers nationaux dans les pays suivants : Azerbaïdjan, Bhoutan, Croatie, Ghana et Kazakhstan en 2009 et Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Dominique, Mali et Sainte-Lucie en 2010.

54. Avec le soutien du Gouvernement norvégien, d'autres outils ont été développés pour promouvoir l'intégration de la consommation et de la production durables dans les programmes nationaux de développement, avec un accent particulier sur les efforts de lutte contre la pauvreté. Ils comprennent des indicateurs de consommation et de production durables pour les pays en développement, avec un cadre d'orientation ainsi que des publications sur les thèmes « Intégration de la consommation et de la production durables et de l'utilisation efficace des ressources dans la planification du développement » et « Vers un triple impact : Instruments pour étudier les entreprises durables dans les pays en développement ».

#### **A. Activités des groupes de travail**

55. Depuis 2005, sept groupes de travail du Processus de Marrakech ont été lancés dans le cadre d'initiatives volontaires menées par les gouvernements avec une participation multilatérale Nord-Sud. Ces groupes de travail encouragent le développement d'outils de consommation et de production durables, le renforcement des capacités et la mise en œuvre de projets de consommation et de production durables sur les questions spécifiques liées à la consommation et à la production durables suivantes : coopération avec l'Afrique, produits durables, modes de vie durables, marchés publics durables, tourisme durable, construction durable et éducation à la consommation durable. Tous sont étroitement liés aux efforts visant à forger une économie verte et à répondre aux problèmes tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Les idées suivantes ressortent des contributions des groupes de travail :

a) *Développement pour une mise en œuvre d'achats durables* : en 2009, le PNUE a lancé un projet sur le renforcement des capacités pour les achats durables dans les pays en développement pour appuyer le développement et la mise en œuvre de politiques nationales pour les achats durables dans sept pays (Chili, Colombie, Costa Rica, Liban, Maurice, Tunisie et Uruguay). Pendant la première année du projet, 120 experts de 48 pays ont été formés. En 2011, l'approche sera révisée sur la base des enseignements tirés des divers projets pilotes et constituera une initiative internationale de marchés public durables dirigée par le PNUE ;

b) *Développement d'un mécanisme d'éco-étiquetage en Afrique* : mettre en place un système à l'échelle régionale de normes de durabilité, améliorant les possibilités commerciales pour les produits africains durables et incitant à des pratiques de production ayant un impact minime sur l'environnement ;

c) *Introduction de modes de vie durables et d'entrepreneuriat durable dans les collèges et universités africaines à travers le projet « Smart Start Up »* : des stages de formation ont été organisés dans huit universités africaines pour motiver les futurs entrepreneurs africains à saisir les occasions d'affaires durables (Égypte, Kenya, Maurice, Mozambique et République-Unie de Tanzanie);

d) *Recommandations de politique sur le tourisme durable et outils de sensibilisation tels que le passeport vert* : campagne sur le choix de vacances responsables (Afrique du Sud, Brésil, Costa Rica, Équateur et Israël);

e) *Recommandations de politique sur les bâtiments pour un meilleur avenir* : elles constituent un ensemble de meilleures pratiques en matière de politique visant à promouvoir la construction durable et une étude de base sur les bâtiments et l'atténuation des changements climatiques, en s'intéressant à l'efficacité énergétique des bâtiments et de la construction à travers des politiques et des outils connexes ;

f) *Collaboration en matière d'éco-conception, d'éco-étiquetage et d'amélioration de la performance des produits consommateurs d'énergie par le biais du groupe de travail sur les produits durables* : ceci a conduit à un accord international de l'Agence internationale pour l'énergie visant à mettre en œuvre un programme de coopération pour une utilisation finale efficace des équipements électriques de consommation et un nouveau programme de collaboration internationale pour promouvoir des équipements électriques plus efficaces au niveau énergétique. À ce jour, 10 pays membres de l'Agence internationale de l'énergie se sont officiellement engagés à appliquer l'accord;

g) *Élaboration de directives et de recommandations sur l'éducation à la consommation durable à l'intention des décideurs et des éducateurs* : des ateliers sur l'éducation à la consommation durable ont été organisés au cours des conférences internationales, telles que la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable (31 mars - 2 avril 2009), durant laquelle des recommandations clés sur l'éducation à la consommation durable ont été approuvées.

## **B. Développer les contributions au cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables**

56. Un des principaux thèmes du quatrième cycle d'application des décisions de la Commission du développement durable (2010-2011) est le cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables. Le Processus de Marrakech a développé et piloté des éléments de ce cadre au cours de ces dernières années par le biais de réunions d'experts et de consultations régionales.

57. Des consultations d'experts ont eu lieu en 2003, en 2008 et en 2009 en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Amérique du Nord et la région arabe, au cours desquelles chaque région a identifié ses besoins et ses priorités en termes de consommation et de production durables. Certaines priorités identifiées sont communes à presque toutes les régions (énergie, gestion des déchets, eau et mobilité). Pour la plupart des régions, le logement, l'agriculture et le tourisme sont des priorités et l'éradication de la pauvreté est unanimement reconnue comme une question transversale et primordiale.

58. Sur la base de ces consultations multipartites, le Processus de Marrakech a développé des contributions pour le cadre décennal de programmes, y compris des éléments sur sa vision, ses objectifs et ses programmes. Une succession de projets de contributions au cadre a été préparée grâce à un grand processus participatif avec les acteurs de toutes les régions, en tenant compte de l'expérience et des résultats des groupes de travail du Processus de Marrakech. Les gouvernements, les institutions régionales et les autres acteurs impliqués dans les travaux du Comité consultatif pour le Processus de Marrakech, des groupes importants (notamment des entreprises, des organisations non gouvernementales et des syndicats), des experts de la consommation et de la production durables ainsi que des institutions des Nations Unies compétents y ont également contribué.

59. À sa dix-huitième session, en mai 2010, la Commission du développement durable a reconnu le travail du Processus de Marrakech. Les délégués (y compris ceux de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Groupe des 77 et de la Chine) ont reconnu que le processus avait abouti à des initiatives importantes, sensibilisant à la consommation et la production durables dans toutes les régions et offrant des politiques, des mécanismes et des activités de renforcement des capacités utiles susceptibles d'apporter une contribution significative au cadre décennal de programmes. Les contributions élaborées par le Processus de Marrakech ont reçu un large soutien et de nombreux représentants ont souligné la nécessité de créer un cadre basé sur le travail récemment mené sur les stratégies nationales, sous-régionales et régionales. Dans son résumé (E/2010/29 E/CN.17/2010/15), le Président a noté l'élaboration d'un nombre de solutions de consommation et de production durables au sein du Processus de Marrakech. Il a souligné qu'il faut renforcer et reproduire ces efforts, éventuellement au sein du cadre.

60. Le Processus de Marrakech s'est avéré efficace pour soutenir la mise en œuvre de la consommation et de la production durables au niveau régional et national, réunissant les communautés d'intérêts et facilitant le partage de connaissances et d'informations dans tous les pays et régions. Grâce à ses consultations et activités diverses, le processus a fait le lien entre les connaissances des professionnels et des experts en termes de pratiques de production et de consommation durables et les besoins et priorités des décideurs et des sociétés qu'ils représentent. Malgré ses ressources limitées, il a pu susciter un vif intérêt pour la consommation et la production durables et pour le cadre décennal

chez les gouvernements et les acteurs. Il a également joué un rôle important dans l'identification des lacunes et des besoins de la transition vers une consommation et une production durables. La souplesse de sa structure a permis la croissance organique des initiatives telles que la création de tables rondes de la consommation et de la production durables qui ont, à leur tour, conduit à l'élaboration de stratégies nationales et régionales et de programmes destinés à la consommation et à la production durables. Le défi consiste maintenant à trouver les mécanismes les plus appropriés pour développer ces activités et les reproduire avec succès.

## VII. Pourquoi un cadre décennal de programmes de consommation et de production durables est nécessaire

61. Malgré l'importance du programme de travail du PNUE sur l'utilisation efficace des ressources et sur la consommation et la production durables, y compris le Processus de Marrakech, dans la création d'une approche ascendante, les prochaines étapes exigent l'attention au plus haut niveau politique pour assurer un engagement formel en termes de renforcement des capacités, de mise en œuvre des politiques et des pratiques de gestion, et de stimulation du choix du consommateur.

62. Au cours des discussions sur le cadre décennal lors de la dix-huitième session de la Commission du développement durable, des réussites en matière de consommation et de production durables ont été présentées. Toutefois, les représentants ont noté que les succès décrits sont souvent inégaux, ce qui entraîne un manque de cohérence dans les instruments politiques et des occasions manquées de réaliser des synergies. Selon eux, le cadre pourrait appuyer les initiatives existantes en leur donnant impulsion, incitation, direction et cohésion. Il pourrait également renforcer la coopération et la coordination entre les initiatives existantes et les nouvelles, et favoriser les partenariats entre les acteurs menant des initiatives de consommation et de production durables. La Commission a reconnu que le cadre pourrait offrir une plate-forme pour un large partage d'expériences, des leçons apprises, des meilleures pratiques et des connaissances à plusieurs niveaux et pourrait permettre la reproduction et l'extension d'initiatives couronnées de succès.

63. Le cadre devrait également mobiliser le soutien technique et financier nécessaire pour permettre la mise en œuvre des initiatives régionales et nationales. Il devrait aider les décideurs dans le choix et l'application d'un ensemble approprié et adapté localement de politiques et d'actions spécifiques aux pays, aux secteurs et aux composantes de la société.

64. Un cadre est notamment nécessaire pour :

- a) Encourager une vision et des objectifs communs pour un monde durable, équitable et prospère auquel tous les pays pourront aspirer dans les décennies à venir, tout en catalysant le soutien technique, financier et politique nécessaire à la réalisation de ces objectifs;
- b) Intensifier le partage des connaissances et le réseautage pour renforcer et étendre les communautés de professionnels de la consommation et de la production durables, en offrant les moyens de relier les communautés par-delà les pays et les régions, de construire des ponts plus solides entre les gouvernements, les décideurs, les chercheurs et les scientifiques, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les autorités locales;
- c) Offrir un centre d'échange pour l'orientation politique (bonnes pratiques, réseaux d'experts, outils politiques) et les solutions de consommation et de production durables dans des secteurs clés, en assurant un processus de rétroaction dynamique où l'ensemble des politiques et des outils se développe à mesure que l'expérience s'accumule;
- d) Favoriser des partenariats efficaces pour promouvoir les divers aspects de la consommation et de la production durables, en particulier au niveau régional et mondial, en facilitant la création de nouveaux partenariats dans les domaines manifestant des besoins, en incitant les partenariats existants à être plus actifs et efficaces, et en offrant d'une plate-forme pour le partage des expériences et des ressources;
- e) Mobiliser un soutien financier supplémentaire pour les initiatives régionales et nationales dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités dans le domaine de la consommation et de la production durables;
- f) Offrir des moyens pratiques d'accéder à l'assistance technique pour la consommation et la production durables au niveau national et régional en termes de conception et de création de programmes, de coopération et de coordination avec divers programmes d'assistance technique en utilisant des outils et des méthodologies;

- g) Encourager les réseaux et groupes popularisant les modes de vie durables et les changements comportementaux;
- h) Offrir un socle scientifique solide et une interface politique qui assurerait l'utilisation d'outils d'évaluation scientifique pour mesurer l'impact des politiques et leur pertinence;
- i) Assurer un examen périodique grâce à un système intégrant lignes directrices, outils et indicateurs pour suivre et mesurer les progrès vers la consommation et la production durables garantis par ces programmes.

65. Comme l'a reconnu la Commission du développement durable à sa dix-huitième session, le cadre décennal de programmes pourrait apporter une forte contribution à la Conférence des Nations Unies pour le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012. Un tel cadre pourrait contribuer à faire avancer le développement durable en aidant les gouvernements à mettre en place des politiques et activités de renforcement des capacités accélérant le passage à des modes de consommation et de production durables. Il contribuerait ainsi à la transition vers une économie verte.

## VIII. Voie à suivre et éléments proposés pour le cadre

66. À la dix-huitième session de la Commission du développement durable, les gouvernements ont appelé à un cadre ambitieux et réalisable avec des objectifs explicites, des mesures de progrès et des mécanismes de soutien à la mise en œuvre du cadre décennal avec un financement prévisible.<sup>27</sup> Les représentants ont également déclaré qu'un tel cadre pourrait encourager des politiques et des outils, y compris des achats durables, des directives et des méthodologies pour une production plus propre, des codes et normes pour des constructions vertes, des mesures pour une utilisation efficace des ressources, la gestion de l'électricité au niveau de la demande, la réduction des subventions aux combustibles fossiles, la promotion des énergies renouvelables à travers les tarifs de rachat, le développement de produits de consommation très efficaces, l'éco-étiquetage, les codes de conduite dans le domaine de la publicité, les campagnes de sensibilisation et d'éducation à la consommation et aux modes de vie durables.<sup>28</sup>

67. Quelle que soit la décision de la Commission lors de sa dix-neuvième session, il faudra clarifier les objectifs du cadre et les domaines généraux prioritaires, ainsi que les moyens de développement et de mise en œuvre, le rapport et le suivi des progrès dans les programmes spécifiques adoptés par les régions, les gouvernements et les donateurs impliqués dans le soutien de la consommation et la production durables.

68. Les principaux éléments pour la mise en œuvre d'un cadre efficace nécessitant un plus ample développement avant la dix-neuvième session pourraient comprendre :

- a) Vision, buts et objectifs ;
- b) Arrangements institutionnels visant à soutenir la mise en œuvre (structure institutionnelle, fonctions, mécanismes de mise en œuvre des programmes et mécanismes permettant de fournir du financement sur une base volontaire et flexible) ;
- c) Programmes, y compris un modèle pour le développement et l'identification de certains programmes prioritaires pour la phase initiale de la mise en œuvre du cadre.

69. Le cadre sera examiné et éventuellement adopté par la Commission à sa dix-neuvième session, avec une voie possible comme suit :

- a) Élaboration de la vision du cadre, buts et objectifs pour soutenir la transition vers un monde durable, équitable et prospère ;
- b) Examen des options pour les dispositions institutionnelles du cadre pour développer les plus pertinentes et consensuelles afin d'encourager leur application ;
- c) Accord sur les programmes volontaires prioritaires (avec la souplesse nécessaire pour élaborer plus de programmes) ;
- d) Aide à la mobilisation des ressources techniques et financières nécessaires à son application ;
- e) Sécurisation du niveau d'engagement politique de haut niveau pour le cadre ou le modèle proposé, susceptible d'être renforcé lors de la Conférence des Nations Unies sur le

<sup>27</sup> E/2010/29-E/CN.17/2010/15.

<sup>28</sup> Ibid.

développement durable, et pleinement intégré dans les documents finals qu'elle adopte, si elle le juge approprié.

70. Un examen périodique des modèles éventuels de la structure institutionnelle du cadre, réalisé par le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, analyse et compare six modèles existants au sein du système des Nations Unies, encourageant la participation des intervenants multiples à des fonctions possibles du cadre. Ces modèles, dont deux ont été conçus et menés par le PNUE, sont l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques; le Processus de Marrakech; l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination; le mécanisme interinstitutions des Nations Unies sur les groupes relatifs à l'énergie, l'eau et les océans; les Centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, et les objectifs du Millénaire pour le développement. Les conclusions donneront des orientations grâce auxquelles les éléments institutionnels pourraient atteindre plus efficacement les objectifs du cadre. Un modèle institutionnel se basant sur les éléments efficaces issus des modèles détaillés pourrait également être développé.

71. Cet examen des options sera présenté lors d'une réunion intersessions sur le cadre décennal de programmes prévue les 13 et 14 janvier 2011 à Panama et organisée par le Bureau de la Commission du développement durable avec l'appui du PNUE et du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, à la demande des représentants à la dix-huitième session de la Commission. La réunion est destinée à faire avancer les discussions précédant la réunion préparatoire intergouvernementale qui aura lieu en février 2011 et la dix-neuvième session de la Commission en mai 2011 pour en assurer la réussite, y compris une décision sur le cadre lors de la dix-neuvième session. Les principales conclusions de cet examen et les décisions de la réunion intersessions seront communiquées sous forme d'additif au présent rapport.

72. Les premières conclusions de cette étude montrent que l'efficacité de la réalisation des objectifs du modèle dépend de trois facteurs : l'engagement de haut niveau et formel d'un large éventail d'acteurs, un système officiel d'études et de rapports, ainsi qu'un financement sûr et prévisible.

73. Coordination et cohérence sont nécessaires à tous les niveaux pour répondre efficacement aux priorités nationales et régionales. Il est peu probable que l'amélioration progressive du statu quo permette des avancées considérables dans l'adoption et la mise en œuvre des principes, des méthodologies et des pratiques de consommation et de production durables. Un plus grand niveau d'engagement de tous les acteurs sera donc nécessaire. Cet engagement sera renforcé par une structure institutionnelle qui prévoit la pleine participation des principaux acteurs, en particulier pour l'adoption des objectifs du cadre et pour le développement de ses programmes.

74. La capacité des modèles à fonctionner sous leur propre système de gouvernance affecte leur efficacité et leur réactivité aux nouvelles questions et a des implications majeures pour la reddition des comptes. Tout en reconnaissant l'ampleur de la question de la consommation et de la production durables, la diversité des acteurs, le large éventail de compétences nécessaires à une mise en œuvre réussie et la nécessité d'une implication des organismes compétents des Nations Unies dans leurs domaines d'expertise, il convient de noter qu'une responsabilité diffuse, préférée à une structure de gouvernance centrale, pose des problèmes de coordination et complique la reddition des comptes aux acteurs.

75. Il est possible d'intégrer au cadre d'importantes compétences, connaissances et ressources déjà disponibles. Le lien pourrait être fait avec des initiatives connexes sans dénaturer leur but premier. Il est également évident que les institutions des Nations Unies pourront apporter une forte contribution par le biais de leurs programmes ordinaires.

76. Compte tenu de ces conclusions et en gardant à l'esprit les spécificités et les défis majeurs relatifs au cadre vu la nature transversale et holistique de la consommation et de la production durables, exigeant la participation d'un large éventail d'acteurs au sein d'un large ensemble de domaines et une action coordonnée à tous les niveaux, un modèle pourrait être proposé. Le cadre pourrait s'appuyer sur les éléments les plus pertinents et efficaces des structures existantes, telles que l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (pour la coordination efficace de ses activités aux niveaux national, local et mondial ainsi que le mécanisme de financement dont elle est dotée), le Processus de Marrakech (pour sa souplesse et la mobilisation d'un large éventail d'acteurs et d'activités) et, dans une certaine mesure, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (encourager la recherche et acquérir une expertise).

77. Ce cadre pourrait comprendre un forum mondial d'acteurs multilatéraux, l'amélioration et la participation des centres d'expertise existants sur la consommation et la production durables dans les régions, l'amélioration de la coordination nationale et régionale, la participation des organismes

compétents des Nations Unies par un accord formalisé et une attention sur la mobilisation des ressources. Afin de favoriser l'engagement national et organisationnel pour le programme, des points focaux nationaux et organisationnels seront désignés par les voies officielles. L'organisation pourrait être appuyée par un organisme chef de file. Les arrangements tiendront compte des instruments et processus créés à ce jour et seraient suffisamment souples pour faire face à de nouveaux instruments et processus sans chevauchement des efforts. Ils prévoient l'application des programmes décidés tout en permettant la création de nouveaux programmes qui pourraient être développés en réponse aux besoins émergents.

---